



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00151

Numéro SIREN : 411 133 069

Nom ou dénomination : A.P.S. (AUTO PROVENCE SERVICE)

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2017 sous le numéro de dépôt 1399

**SAS A.P.S
AUTO PROVENCE SERVICE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 622,45 €
Siège social : 88 Avenue de l'Europe ZA L'Anjoly
13127 VITROLLES
RCS SALON B 411 133 069

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 01/03/2017**

L'an deux mille dix-sept et le premier mars à 19 h 00, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Danièle GOBIN

Propriétaire de 200 actions, ci 200 actions

- Monsieur Philippe HALLIER

Propriétaire de 300 actions, ci 300 actions

Total des actions présentes ou représentées : 500 actions
sur les 500 composant le capital social.

Monsieur Philippe HALLIER préside la séance en qualité de Président associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts ;
- le rapport du Président
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fin de mandat du Directeur Général
- Pouvoirs

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et conformément aux dispositions de l'article 15 des Statuts, décide de mettre fin à compter de ce jour au mandat de Directeur général qu'occupait depuis le 10 avril 2015 :

Madame GOBIN Danièle

Demeurant : 13 Rue Pierre Ronsard 13170 LES PENNES MIRABEAU
née le 15/01/1958 à PARIS (75)
de nationalité Française,

Madame GOBIN prend acte de ladite décision.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale qui avait, à compter du 10 avril 2015, suspendu le contrat de travail de Madame Danièle GOBIN durant toute la durée de son mandat social, confirme que celui-ci reprend effet de plein droit à compter de ce jour.

L'assemblée générale confirme que sa rémunération sera égale à celle perçue pour l'exécution de son mandat social et qu'elle pourra faire l'objet d'une revalorisation ultérieure.

Par ailleurs, il est rappelé que Madame Danièle GOBIN est entrée au service de la SARL APS en qualité de secrétaire comptable sous le statut d'agent de maîtrise en date du 20 mars 1997, selon un contrat à durée indéterminée, qu'elle occupe toujours à ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale déclare qu'il ne sera pas procédé dans l'immédiat à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

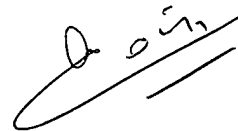
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associée présente.

Philippe HALLIER

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a more complex, angular shape on the right.

Danièle GOBIN

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and the name 'D. Gobin' written in a cursive style on the right.